



**MUNICIPALITÉ DE LAMBTON
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2021**

Tenue à huis clos

ORDRE DU JOUR
PROJET

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Octroi de contrat- réfection de la rue Bilodeau

3.2 - Avis de motion - Règlement d'emprunt 21- 529 sur le prolongement d'égouts sanitaires

3.3 - Présentation du Règlement d'emprunt 21-529 sur le prolongement d'égouts sanitaires

3.4 - Avis de motion - Règlement d'emprunt 21-531 sur la réfection de la rue Bilodeau

3.5 - Présentation du Règlement d'emprunt 21-531 sur la réfection de la rue Bilodeau

3.6 - Avis de motion - Règlement d'emprunt 21-532 sur la réfection du rang Saint-Joseph

3.7 - Présentation du Règlement d'emprunt 21- 532 sur la réfection du rang Saint-Joseph

3.8 - Adoption règlement # 21-527 modifiant le règlement no 20-514 modifiant le règlement no 18-478 décrétant la tarification en vigueur pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lambton

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE